



Commission Gymnastique Artistique Romande

20^{ème} CHAMPIONNAT ROMAND PAR ENGIN - GAM

Genève / Samedi 16 avril 2016

Organisation Commission Gymnastique Artistique Romande (CGAR) et AGG

Lieu Salle spécialisée du Bois-des-Frères à Genève.

Date Samedi 16 avril 2016.

Horaires Selon le programme provisoire annexé.

Catégories Programme 5.
maximum 3 engins par gymnaste.

Prix CHF 15.- pour un engin, CHF 10.- par engin supplémentaire.

Juges Chaque association est tenue d'inscrire deux juges,
En cas d'absence, une amende de 50.- par juge sera facturée par le CO.

Inscriptions Par les responsables de sociétés selon le lien suivant :
http://ffg-ftv.ch/inscriptions/choix_societe_CRE_GAMGAF.php
Elles sont à faire avant le **22 mars 2016**

Payement Le virement est à effectuer avant le **22 mars 2016**
Association Genevoise de Gymnastique (AGG)
Commission Gymnastique Artistique, 1207 Genève
IBAN : CH 02 0900 0000 1246 3259 7

Merci de bien mentionner la société lors de votre virement.

Corsier / Genève, janvier 2016

Prescriptions de concours

Le concours est ouvert à tout gymnaste d'une société membre d'une Association Romande.

Jugement Selon Programme national 2011 et ses compléments.
Selon Code de pointage FIG (édition 2015).

Limites d'âge Pas de limites d'âge.

Licence La licence FSG n'est pas requise.

Médailles Un seul classement par engin.
1^{ère} Or
2^e Argent
3^e Bronze
Prix souvenir au libre choix de l'organisation.

Echauffement Libre selon horaires.
Durant la compétition selon indications de la direction de concours.

Engins Le sol est sur un praticable 12x12 m
Au saut, deux sauts selon Code de pointage FIG (CIII)

Egalité En cas d'égalité de points, le règlement FSG édition du 01.05.2011

Absence Aucune inscription n'est remboursée.
Le prix souvenir est remis à l'entraîneur du gymnaste.

Résultats En tenue de concours.

Assurance Chaque participant doit être assuré personnellement.
La CGAR et le CO déclinent toutes responsabilités en cas d'accident.

Plaintes CGAR Plaintes traitant des questions techniques ou de jugement.
CO Plaintes administratives.